

# Nicolet-Sud et Baie-du-Febvre: un refuge pour les espèces menacées

Sébastien Lacroix  
Publié le 21 mai 2015

Partager Tweet 3 G+ 0

Commenter Envoyer à un ami Imprimer

**ENVIRONNEMENT. Le secteur de Nicolet-Baie-du-Febvre, qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres sur la rive Sud du lac Saint-Pierre, regorge de toutes sortes d'espèces fauniques... dont certaines ont le statut de «menacée» ou de «vulnérable».**



© (Photo archives - CIC)  
Vue aérienne de Baie-du-Febvre.

En raison d'une diversité importante d'habitats, d'une zone inondée et de la proximité des champs, le site s'avère un véritable «havre de paix» pour plusieurs espèces d'oiseaux et de poissons.

En plus de milliers d'oies des neiges, de la bernache et de différents types de canards qui s'y arrêtent chaque année, le site est fréquenté par trois espèces d'oiseaux menacées que l'on peut apercevoir en petit nombre, soit le hibou des marais, le petit blongios (nicheur) et le faucon pèlerin.

Cette *Zone importante pour la conservation des oiseaux* (ZICO) est aussi un des rares endroits au Québec à abriter des fuligules à tête rouge, des éristatures rousses et des phalaropes de Wilson nicheurs. Le site compterait également 10% de la population canadienne de guiffette noire.

Plusieurs espèces des poissons fréquentant le lac Saint-Pierre et ses affluents trouvent aussi refuge dans la zone inondable. C'est le cas du chevalier cuivré, un poisson endémique du Québec, qui est en voie de disparition.

La plus grande population connue de méné d'herbe, une autre espèce dont le statut est préoccupant, a été répertoriée dans le bassin versant de Baie-du-Febvre.

C'est aussi le cas du fouille-roche gris, dont quelques spécimens ont été recensés dans le lac Saint-Pierre et son archipel. Le petit poisson de fond a également été aperçu à quelques endroits dans le fleuve Saint-Laurent, dont le tronçon situé entre Bécancour et Batiscan.

## Des efforts de protection

La conservation de ce site est due à plusieurs facteurs, dont la reconnaissance comme zone humide d'importance internationale par la convention RAMSAR. Le fédéral l'a aussi désigné comme refuge d'oiseaux migrateurs.

Certaines parties du site ont aussi le statut d'habitat faunique à concentration d'oiseaux aquatiques, de zone d'interdiction de chasse (ZIC) et de zone inondable désignée (ZID).

Des projets de gestion et d'aménagement des terres, profitables à la fois pour la faune et pour les agriculteurs, ont été mis sur pied au cours des dernières années, dont la restauration des milieux humides de la Commune-de-Baie-du-Febvre de 2008 à 2011.

Grâce aux efforts de Canards Illimités, un marais et trois haltes migratoires ont été aménagés. À cela s'ajoutent les travaux de nettoyage, de plantation, d'aménagements fauniques, et de remplacement des ponceaux effectués par le comité ZIP du lac Saint-Pierre.

L'hiver dernier, le Regroupement des Sauvaginiers du lac Saint-Pierre a installé 100 nichoirs pour favoriser la reproduction des canards.

C'est aussi sans compter les efforts du Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre et de la Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL) qui réalisent des projets de recherche, entretiennent les aménagements fauniques et récréatifs et animent des visites pour le public.

## Quelques menaces pour le milieu

Selon *Important Bird Area* (IBA) Canada, quelques menaces potentielles ou déjà existantes planent sur la ZICO de Nicolet-Baie-du-Febvre.

On note au passage la diminution des habitats disponibles qui est attribuable à l'assèchement des milieux humides; la navigation commerciale et de plaisance qui provoque une érosion des rives; le dragage du chenal qui modifie l'écoulement des eaux et la structure des habitats présents.

L'implantation de l'industrie agricole à l'échelle des bassins versants, la présence de nombreuses industries en amont du lac Saint-Pierre, la densité de population et la villégiature seraient aussi responsables de la dégradation de la qualité de l'eau, sans oublier le nombre important de navires qui utilisent la voie maritime du Saint-Laurent.

Notons finalement que le passage de superpétroliers entraîne quant à lui des risques de déversements d'hydrocarbures.

**Sébastien Lacroix (@Sebas\_Lacroix)**